

## AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

**Une mise à disposition du public portant sur la Modification simplifiée du Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Haute Maison à Champs S/Marne (au sens de l'article L 153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme) pour la construction d'un ilot démonstrateur multifonctionnel du 22 Août au 23 Septembre 2016 à la Communauté d'Agglomération de Paris – Vallée de la Marne.**

Le projet de modification simplifiée du RAZ sera mis à disposition du public, accompagné de l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, des avis émis par les personnes publiques associées, ainsi qu'un registre d'observations. Ces documents seront déposés à la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne, pendant un mois, du 22 août au 23 septembre 2016, et seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

**Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne  
5, cours de l'Arche Guédon  
Torcy  
77207 Marne-la-Vallée Cedex 1**

Les informations relatives à la modification du RAZ de la ZAC de la Haute Maison peuvent être demandées auprès de la Communauté d'agglomération de Paris – Vallée de la Marne, Direction de l'Aménagement Durable, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, 5 cours de l'Arche Guédon, Torcy, 77207 Marne-la-Vallée Cedex 1.

Les informations relatives à la mise à disposition du projet de modification simplifiée du RAZ de la ZAC de la Haute Maison peuvent être consultées sur le site internet de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne : [www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)

Le public pourra prendre connaissance du dossier mis à disposition et consigner éventuellement ses observations sur le registre, ou bien **adresser ses observations par écrit** à l'adresse suivante :

**Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne**

**Monsieur le Président**

**Mise à disposition du public du projet de Modification simplifiée du Règlement d'Aménagement de Zone (RAZ) de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Haute Maison (au sens de l'article L 153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme) pour la construction d'un ilot démonstrateur multifonctionnel**

**5, cours de l'Arche Guédon à Torcy  
77207 MARNE-LA –VALLEE CEDEX 1**

**CET AVIS NE DOIT PAS ETRE RECOUVERT PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUETE**